



**ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES EN MILIEU
CARCERAL
DISPOSITIF « EGALITE DE CHANCES »
- BILAN 2011-**

Introduction

Pour la 4^{ème} année d'exercice du dispositif « Egalités de Chances » en faveur des personnes placées sous main de justice (PPSMJ) mené en collaboration entre les différents partenaires (CDOSS 91, le CROSIF, le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation de l'Essonne (SPIP 91), la Maison d'arrêt de Fleury-Mérogis (MAFM) et le Conseil Général de l'Essonne (CG 91), nous pouvons affirmer que le dispositif reste sur la dynamique de l'année précédente avec une offre d'activité riche et diversifiée.

Les publics

En 2011, **7375** personnes détenues ont été incarcérées à la Maison d'Arrêt de Fleury-Mérogis. Au cours de cette même année **984** personnes détenues ont participé aux activités sportives, ce qui représente **13%** de la population pénale.

La répartition de la population pénale sur les 3 structures (MAF/MAH et CJD) est la suivante :

- Maison d'arrêt des Hommes (MAH) et CJD : **6547** écroués sur l'année dont **634** personnes détenues qui ont eu accès aux APS, ce qui représente **9 %** de la population pénale de la MAH et CJD. .

- Maison d'arrêt des Femmes (MAF) : **605** dont **350** qui ont pratiqué une activité sportive soit **58%** personnes détenues de la MAF. (près de 6 personnes détenues sur 10).

Cependant, précisons qu'il existe des disparités entre bâtiments de la MA Fleury-Mérogis.

En effet, la MAF accueille moins de 300 détenues et la présence d'un gymnase permet de proposer des nombreuses activités, ainsi l'accès au sport y est facilité. En effet toute personne détenue souhaitant pratiquer une APS peut le faire sauf contre-indication médicale. Le sport à la MAF fonctionne à flux tendu près de **6détenues sur 10** ont pratiqué une APS en 2011.

La MAH dispose actuellement de 2 terrains de sport disponibles et partagés par les 4 bâtiments ouverts (D2/D3/D4/D5), le 3^{ème} terrain étant indisponible pour cause de travaux.

A noter également, l'absence de gymnase qui limite l'organisation et les propositions d'activités sportives à des sports de plein air.

De plus, chaque bâtiment de la MAH accueille environ 700 personnes détenues ce qui ne facilite pas l'accès.

En conséquence, ce manque d'installations sportives conjugué à une forte influence limite l'accès au sport, ainsi **9%** des personnes détenues ont eu accès aux APS mis en place par le coordonnateur en 2011.

Les intervenants

En 2011, **18 éducateurs sportifs diplômés** (brevet d'état (BE), Brevet professionnel de la Jeunesse de l'Education Populaire et du Sport (BPJEPS)) sont intervenus pour encadrer et animer les APS en la MA Fleury-Mérogis.

Ce chiffre est en hausse par rapport à 2010 et dénote l'intérêt et l'engagement manifestes des comités départementaux de l'Essonne qui mobilisent leurs éducateurs pour intervenir en milieu carcéral.

Les disciplines sportives

Les actions encadrées par les intervenants extérieurs sont organisées selon des items prédéfinis :

- **Centre d'entraînement** : Ouverture d'une action sportive pérenne à l'année avec une fréquence de 1 à 2 séance / semaine. *Exemple : EPGV et SAND BALL (MAF).*
- **Formation** : Ouverture d'une action sportive qualifiante. *Exemple : formation arbitrage ou d'éducateur sportif.*
- **Stade d'initiation** : Ouverture d'une action sportive sur une période ponctuelle supérieure à 1 semaine et à une fréquence importante (2 à 4 séances/semaine). *Exemple : Stage de Roller ou Flag Foot US...*
- **Journées découvertes** : ouverture d'une action sportive sur une période ponctuelle inférieure ou égale à 1 semaine et à faible fréquence (1 à 2 séances). *Exemple : sensibilisation à la pratique et aux règles + match, Louvre – Lens en 2011.*
- **Journée événementielle** : ouverture d'une action sportive sur une période ponctuelle inférieure ou égale à 1 semaine et à forte fréquence (6 à 10 séances). *Exemple : Tournoi de football, Téléthon*
- **Spectacle/Démonstration** : Ouverture d'une action sportive sur 1 journée. *Exemple : match de football contre une équipe du service public, Gala d'arts martiaux, Paris Bercy tournoi de Basket*

En 2011, **18 disciplines sportives** ont été mises en place et pratiquées par PPSMJ de la MA de Fleury-Mérogis et au CSL. Parmi ces disciplines, une a été organisée **extra muros** (la Randonnée pédestre).

Répartition des activités :

17 actions ont été organisées par **8 comités départementaux sportifs** (Randonnée pédestre, EPGV, Tennis de Table, Handball, Badminton, Athlétisme, Futsal, Karaté, Tir à l'arc)

- **7 actions** ont été mises en place à la MAH (Art Martial, Randonnée pédestre, Cardio-training, Tennis de Table, Karaté, Athlétisme, Gym douce, Formation SST)

- **9** à la MAF : Randonnée pédestre, EPGV, Sandball, Karaté, Futsal, Badminton, Athlétisme, Art Martial, Volley

- 1 action au Centre de Semi –Liberté de Corbeil (Tir à l'arc)

Le financement

✓ Les actions

Le budget 2011 alloué aux actions sportives était de **55 000 €**.

Ce montant se décomposait de la manière suivante :

- **25000 €** provenant de la DISP Paris (Direction interrégionale des services pénitentiaires de Paris) transmis au CROSIF ;
- **15 000 €** provenant du SPIP 91.
- **15 000 €** provenant de l'ASSODAS (Association de Soutien et Développement de l'action Socioculturel et Sportive de la MAFM)
- **4250 €** du CNDS

✓ Poste de coordonateur

Le poste de coordonateur des APS (M. Patty BADJOKO) porté par le CDOS bénéficie d'un financement annuel à hauteur de **20 000€** par l'ACSé, complété par **10 500€** dans le cadre du contrat d'objectifs du CDOS avec le Conseil Général de l'Essonne et **10 000€** provenant de la Direction interrégionale des services pénitentiaires de Paris (DISP- Paris) via le CROSIF.

Perspectives

Pour l'année 2012, la priorité sera mise sur les actions intra muros avec l'ouverture du D1 après travaux

- Multiplier l'offre d'actions sportive (proposer des nouvelles actions).
- Pérenniser les actions qui fonctionnent bien (participation, contenu, construction et programmation).
- Augmenter le nombre de pratiquants réguliers.
- Proposer les actions à tous les publics (les femmes, mineurs, hommes, inoccupés et les malades) et particulièrement dans un objectif de réinsertion.
- Avoir un meilleur suivi des actions (évaluation en amont et en aval)
- Événementiels :
 - RAID LIBERTE 2012 (Ajourné en 2013 en raison de financement)
 - Euro 2012 Football
 - Gym d'éveil mères d'enfants en bas âge (labellisé Agenda 21).